

**SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**

**Le bourg de Soutiers accueille sa maison**



Inauguration de la maison du bourg de Soutiers, samedi matin. PHOTO: CO

Samedi, de nombreux élus et personnalités ont découvert la maison du bourg de Soutiers. Elle accueillera notamment les cyclo-touristes, la maison des associations et un espace coworking.

En 2018, la municipalité de Soutiers rachète l'ancienne épicerie de Reine et Maurice Pineault pour la réhabiliter. Lors de la fusion des communes de Saint-Pardoux et de Soutiers, le projet se renforce. Il y a deux ans, les travaux commencent et l'une des plus grandes bâtisses de la commune reprend vie. L'édifice accueillera : une halte vélo avec pour objectif d'être référencé « accueil-vélo » par le Vélo Francette, un relais d'information touristique au cœur du Parc naturel régional de Gâtine, une maison des associations, un point de départ pour les visites du jardin Val-de-Flore et les randonneurs, un espace coworking... Pour Johann Baranger, maire, « c'est l'aboutissement de quelque

chose pour le début de grandes choses. La continuité de la rénovation du bourg. Des travaux d'un montant de 600 000 €, subventionnés par l'Europe, l'État, la Région et le Département à hauteur de 403 000 € ».

**« Une belle réhabilitation »**  
Didier Gaillard, conseiller département et président du Pays de Gâtine, félicite l'initiative qui entre dans le cadre du PNR, « garder notre richesse de pierres ». Nathalie Lanzy, conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine, salue le travail des élus de terrain « que l'on ne respecte pas assez et qui se dévouent pour leur territoire ». Le sénateur Philippe Mouiller et le député Bastien Marchive reconnaissent que Johann Baranger et son équipe « font partie de ces maires bâtisseurs ». Stéphanie Petit Jean, sous-préfète, conclut : « C'est une belle réhabilitation menée par des entreprises locales ».